

APPEL À PROJETS

HANDICAP

2025

ORDRE DU JOUR

1

Introduction

Nombre de bénéficiaires d'AEEH dans le département
Objectifs de la COG 2023-2027 sur le handicap

2

Présentation de SAIS 92, notre Pôle Ressources Handicap

Ses 3 missions principales
Son offre de formations

3

L'appel à projets "Handicap" 2025

Les objectifs et le public
Les actions éligibles
Les critères de financement



BÉNÉFICIAIRES D'AEEH SUR LE DÉPARTEMENT

BÉNÉFICIAIRES D'AEEH DANS LE 92 EN 2023

Enfants
0-2 ans



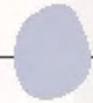
109
enfants

Enfants
3-5 ans



738
enfants

Enfants
6-11 ans



2346
enfants

Jeunes
12-17 ans



2098
enfants

Jeunes
18-20 ans



510
enfants

5801
ENFANTS / JEUNES



OBJECTIFS DE LA COG 2023-2027 SUR LE HANDICAP

LES PRIORITÉS DE LA COG 2023-2027 SUR LE CHAMP DU HANDICAP

PETITE ENFANCE

- Développer et diversifier les solutions d'accueils pour garantir aux familles une offre disponible sur tout le territoire, accessible financièrement et adaptée aux besoins spécifiques liés au handicap

ADULTES

- Déconjugaliser l'allocation adulte handicapé (AAH)

ENFANCE-JEUNESSE

- Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants
- Renforcer l'accessibilité des ALSH en faveur des enfants en situation de handicap
- Généraliser le complément inclusif

PÔLE RESSOURCES HANDICAP

- Mobiliser les Pôles Ressources Handicap (Prh) en tant que services ressources



**PRÉSENTATION DE
SAIS 92**

SAIS 92

*Service d'Accompagnement à
l'Inclusion Sociale*

**Collectif d'associations
et de parents**

Favoriser l'inclusion des enfants et jeunes des Hauts-de-Seine et faciliter leur parcours scolaire et social, l'accès aux loisirs et l'insertion professionnelle

Développement et animation d'un réseau de Référents Loisirs Handicap sur les 36 communes des HDS, en partenariat avec le SDJES, la CAF, l'AMD92 et l'Education Nationale

Ces référents loisirs handicap sont positionnés sur l'accueil de l'enfant et son parcours d'inclusion au sein des équipements et activités offerts par la ville

Kit du référent loisirs handicap (livret d'accueil...)

SES MISSIONS

Le soutien et l'accompagnement des familles



SAIS 92 participe à l'ensemble du processus d'attribution des moyens techniques et humains pour que l'accueil des enfants se passe pour le mieux dans tous les lieux : crèches, écoles, centres de loisirs et formation-emploi.

La représentation auprès des institutions



SAIS 92 représente les familles quel que soit le type de handicap de l'enfant, du jeune scolarisé ou en formation.

L'information et la sensibilisation



SAIS 92 organise des actions de sensibilisation et d'information destinées à tous les personnels de la communauté éducative sur l'accueil des enfants en situation de handicap.

SES FORMATIONS

FAVORISER LA CONNAISSANCE PARTAGÉE DU HANDICAP

ALSH
EAJE



8 journées de formation

Référents
Loisirs
Handicap



9 journées de formation

Pour les
professionnels
d'une ville



Sur demande et selon
les contraintes

Ouverture aux autres
structures bénéficiaires
de l'appel à projets





L'APPEL A PROJETS "HANDICAP" 2025

LES OBJECTIFS



Favoriser l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap au sein des structures et services d'accueil de droit commun et d'accompagnement aux familles



Prendre en compte les difficultés particulières des familles dans leurs relations avec ces équipements et les appuyer dans leurs démarches de prise en charge tout au long du parcours de vie de leur enfant



Accompagner les professionnels à l'évolution des besoins spécifiques de l'enfant ou du jeune accueilli et participer à leur qualification



Créer des passerelles et des collaborations avec le milieu spécialisé (CAMSP...) et le milieu ordinaire tout en favorisant la participation active des parents

LES BÉNÉFICIAIRES

Gestionnaire privé comme public

2014

Établissements d'accueil du jeune enfant
(multi-accueil...)

Accueils de loisirs sans hébergement

Accueils adolescents

2024

Centres sociaux/espaces de vie sociale

Lieux d'accueil enfants-parents

Relais Petite Enfance

Ludothèques

Services d'accompagnement à la
Scolarité

2025

Relais d'Auxiliaires Parentales



LES ACTIONS ÉLIGIBLES

6 IDÉE DE PARCOURS

- Transversalité du poste (petite enfance, enfance, jeunesse)



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES FAMILLES

- Accompagnement et suivi des familles dans leur recherche d'un mode d'accueil
- Suivi de l'évolution des besoins spécifiques de l'enfant tout au long de son parcours de vie

RÉFÉRENT DE PARCOURS



SUIVI DES ENFANTS ET ACTIONS DE CONCERTATION

- Suivi pluridisciplinaire des enfants (réunions régulières)
- Approche cohérente et personnalisée
- Soutien approprié dans tous les environnements que l'enfant fréquente



ORIENTATION VERS DES STRUCTURES ET/OU DES PROFESSIONNELS ADAPTÉS

- Coordination et développement de partenariats avec acteurs du territoire, spécialisés ou du milieu ordinaire



PRISE EN CHARGE CAF

- 50% sur la base d'1 ETP
- Non ouvert aux entreprises



OBJECTIFS

- Acquisition de connaissances sur les types de handicap et sur les spécificités des besoins
- Outils pratiques pour adapter les pratiques professionnelles
- Encourager un parcours de formation



PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

- Enjeux de détection et repérage
- Formations sur le repérage précoce des troubles du neuro-développement et du spectre de l'autisme
- La Communication Alternative Améliorée



POUR TOUS.TES

- Sensibilisation au handicap
- Conférences, réunions à thèmes...

LES ACTIONS DE FORMATION ET/OU DE SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS



PRISE EN CHARGE CAF

- 50% pour villes / entreprises
- 80% pour associations
- Hors coût du remplacement des professionnels sur leur poste
- Reconnues par la Haute Autorité en Santé



PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE-JEUNESSE

- Gestion des troubles du comportement



OBJECTIFS

- Adapter les activités proposées afin qu'elles soient accessibles à tous.tes
- Accompagner les équipes dans l'amélioration de leurs pratiques professionnelles
- Soutenir les équipes psychologiquement



INTERVENTION DE PROFESSIONNELS SPÉCIFIQUES / SUPERVISION DES ÉQUIPES ENCADRANTES



TYPES D' ACTIONS

- Intervention ponctuelle de professionnels spécifiques
- Supervision -> Analyse des pratiques professionnelles
- Groupes de paroles



PRISE EN CHARGE CAF

- 30% pour villes / entreprises
- 50% pour associations



INFORMATIONS

- Temps de sensibilisation grand public (conférences, réunions à thème...)



SOUTIEN ADMINISTRATIF

- Aide aux démarches administratives (MDPH...)



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Groupes de paroles
- Café des parents



GUIDANCE PARENTALE

- Actions collectives de guidance parentales (ateliers thématiques)
- Ateliers parents-enfants

ACTIONS D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES



RÉPIT PARENTAL

- Ateliers bien-être parents



PRISE EN CHARGE CAF

- 60% pour villes / entreprises
- 80% pour associations



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Accueil adossé à un IME ou à un établissement scolaire disposant de classes adaptées (type Ulis)
- Adossé : accolé ou convention de partenariat

**RENFORT
D'ENCADREMENT À TITRE
EXCEPTIONNEL POUR LES
ALSH OU LES
STRUCTURES QUI
BÉNÉFICIENT D'UNE
PRESTATION DE SERVICE
"JEUNES"**



POSITIONNEMENT DES PROFESSIONNELS

- Les professionnels supplémentaires devront intervenir au service de l'ensemble du groupe et non exclusivement sur de l'accompagnement individuel



PRISE EN CHARGE CAF

- Même mode de calcul que le complément inclusif
- 4,5 €/heure de présence de l'enfant/jeune
- Non uniquement AEEH



TYPES DE MATÉRIEL

- Malles pédagogiques
- Achat / location de matériel ludique, éducatif
- Petit mobilier inclusif
- Matériel adapté



MATÉRIEL
SPÉCIFIQUE



PRISE EN CHARGE CAF

- Frais de matériels qui vont de 1 500 à 3 000€

AIDES A L'INVESTISSEMENT

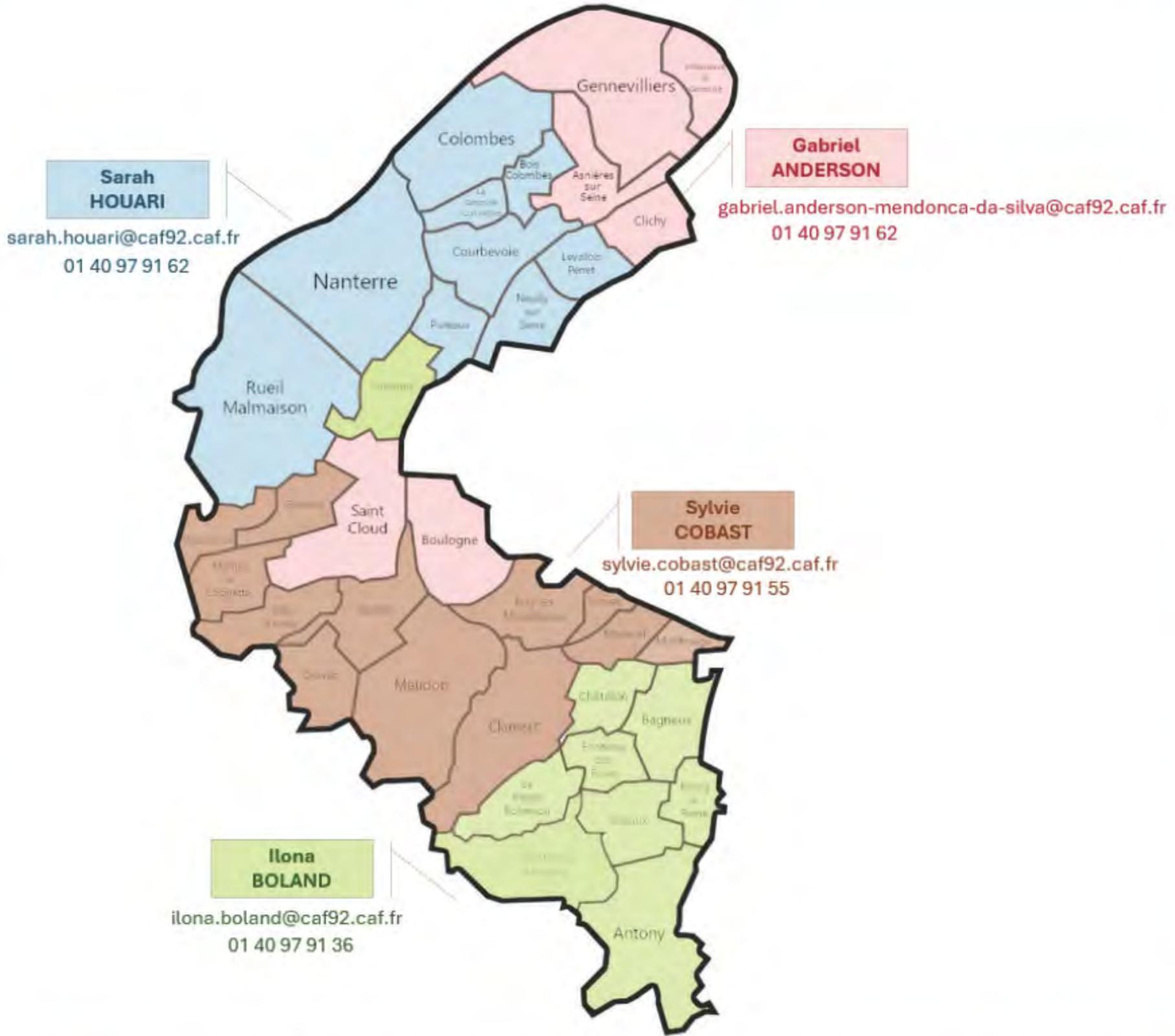
Les aides à l'investissement visent à accompagner financièrement les structures qui souhaitent améliorer les conditions d'accueil des enfants, jeunes et familles.

Elles servent à soutenir la création, l'extension, la rénovation, le maintien en l'état ou l'adaptation d'équipements et services.

TYPES D' ACTIONS

- Achat de l'équipement
- Rénovation permettant l'aménagement de locaux pour une conformité avec l'accueil des enfants en situation de handicap
- Matériel pédagogique si cela fait partie d'un programme plus large (rénovation ou renouvellement du mobilier)
- Pour une construction d'un projet et les modalités de financement, veuillez contacter votre conseiller.ère de territoire (cf. diapositive suivante)

CAMPAGNE DE PRÉ-DEMANDE CLÔTURÉE POUR 2025



CRITÈRES DE FINANCEMENT

● **DANS LA LIMITE DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE
ALLOUÉE**

● **PLAFOND DE LA SUBVENTION**
60.000€ PAR AN ET PAR GESTIONNAIRE

● **PLANCHER DE LA SUBVENTION**
1.500 €

● **CANDIDATURES**

JUSQU'AU 2 MAI
+
BILAN 2024 A TRANSMETTRE DÈS
QUE POSSIBLE

handicap.caf92.caf.fr

● **PLURIANNUALITÉ**
DEMANDE PLURIANNUELLE POSSIBLE
(2025-2026-2027) A PART POUR LES
PREMIÈRES CANDIDATURES

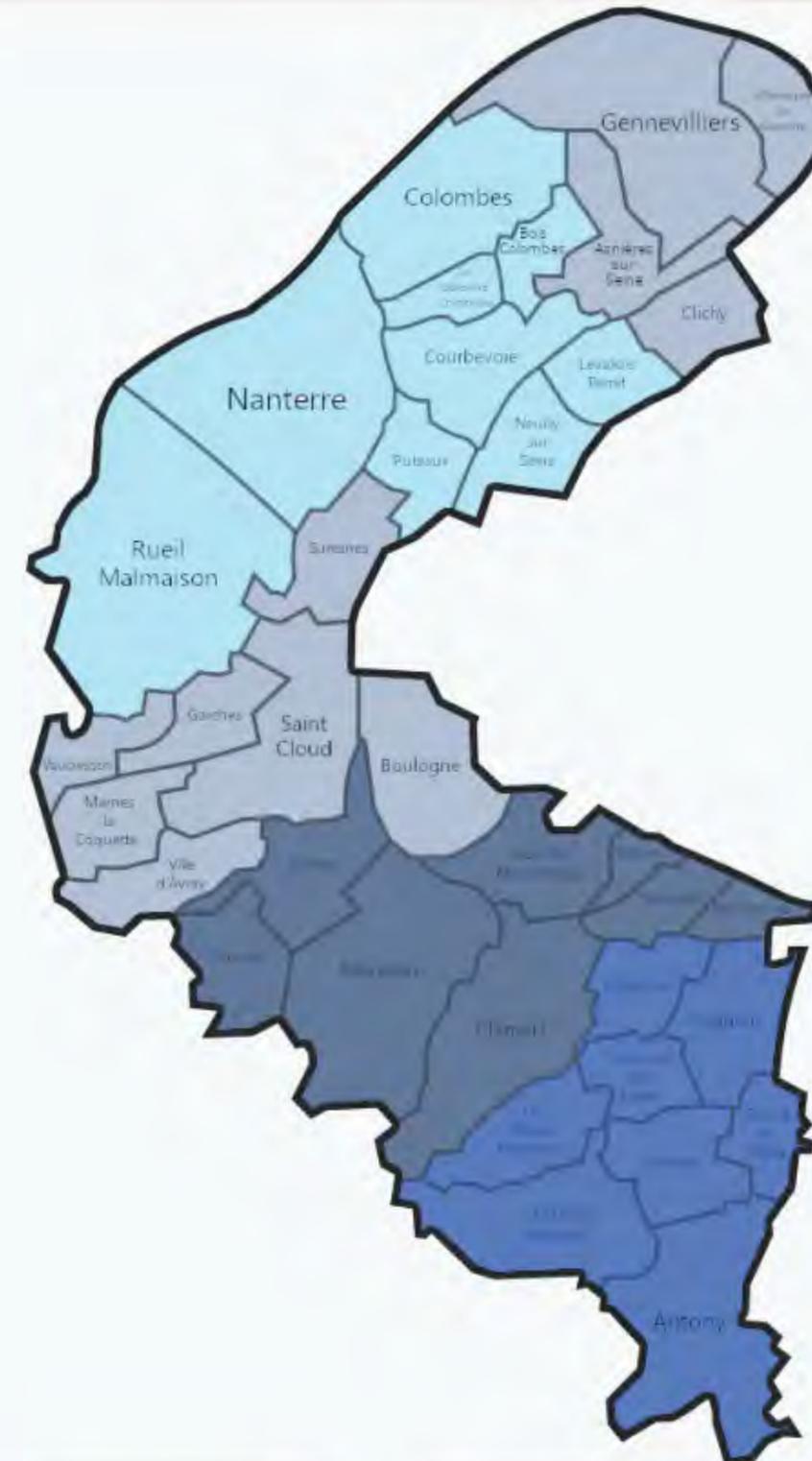
VOTRE CONSEILLER.ÈRE DE TERRITOIRE INSTRUIRA VOTRE PROJET (CF. LA LISTE
DANS LA DIAPOSITIVE SUIVANTE)

 Elisa Istria
elisa.istria@caf92.caf.fr
01 40 97 68 77

 Aurélie Martin
aurelie.martin@caf92.caf.fr
01 40 97 68 84

 Sabine Mégarbané
sabine.megarbane@caf92.caf.fr
01 40 97 91 88

 Ornella Leone
ornella.leone@caf92.caf.fr
01 40 97 19 52





**Merci pour votre
attention**